



## ÉDITO

PAR JEAN-BERNARD DE LARQUIER,  
VICE-PRÉSIDENT DU CNIV

*Le conseil de surveillance du Plan national dépérissement a validé la stratégie d'adaptation des vignobles aux enjeux de durabilité. Nous faisons ainsi*

*évoluer notre Plan pour prendre en compte les résultats qu'il a déjà produits et les évolutions de notre contexte : la pression sociétale qui s'accroît pour diminuer les produits phytosanitaires, l'accélération du changement climatique... Notre objectif demeure : aider notre vignoble à produire durablement. Le contexte actuel d'incertitude sanitaire et économique pourrait nous pousser à rester dans l'expectative. Mais nous savions dès le début de notre Plan que nous nous engageons pour de nombreuses années. Il ne faut pas relâcher nos efforts. Nous devons notamment amplifier le transfert des résultats déjà obtenus vers la viticulture.*

*Ne commettons pas l'erreur de lever le pied. Nous ne pourrions vendre que les volumes que nous avons produits. Et nous n'exporterons et ne contribuerons à la balance commerciale de la France que si l'État nous accompagne de manière paritaire. ■*

[www.plan-deperissement-vigne.fr](http://www.plan-deperissement-vigne.fr)

## L'ACTUALITÉ DU PLAN DÉPÉRISSEMENT

# Le Plan national évolue et se poursuit pour un vignoble durable

*Lancé le 7 avril 2016 à Paris, le Plan national dépérissement du vignoble évolue pour intégrer les avancées qu'il a produites et se rapprocher des problématiques régionales. Les actions futures vont s'organiser selon cinq axes.*

En 2016, la filière vin s'engageait dans le Plan national dépérissement du vignoble (PNDV) en vue de redonner **rendement et longévité** au vignoble. Cette démarche à la gouvernance innovante, en co-construction avec la recherche et avec le soutien de l'État, est **arrivée à une étape**. Malgré son contexte très particulier, l'année 2020 a été mise à profit pour **réaliser une évaluation** du PNDV. Cette étude, effectuée par le cabinet Bipe, a conclu que le Plan avait eu de **nombreux effets bénéfiques** : compréhension collective des dépérissements, mobilisation des acteurs, mutualisation des forces et des moyens, structuration des connaissances, incubateur de coopérations.

Elle a aussi aidé la filière à **définir un PNDV n°2** qui prend en compte **l'évolution du contexte** (demande sociétale, changement climatique, transition écologique), tout en intégrant les **connaissances déjà produites** et les **problématiques régionales**. Cette réflexion a conduit à organiser les actions futures **selon cinq axes**, pour une mise en œuvre dès 2021.

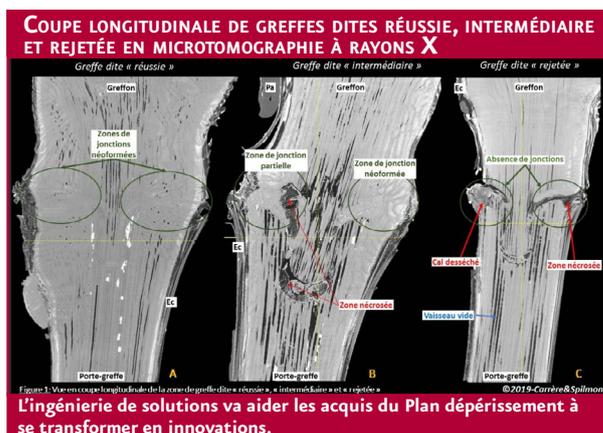


# 1 Impulser une ingénierie de solutions pour servir une stratégie d'adaptation du vignoble

Comment faire passer un résultat de recherche à un outil, une pratique, applicable au vignoble ? Telle est la mission de l'**ingénierie de solutions**, qui constitue le maillon intermédiaire entre la recherche et le terrain, pour développer des solutions actionnables au vignoble.

Le Plan national dépérissement du vignoble a produit de **nombreuses connaissances nouvelles**. Certaines sont applicables directement. D'autres nécessitent d'être **adaptées au terrain**. Après avoir défini les sujets qui nécessiteraient d'être traités en priorité, les représentants du Plan se rapprocheront des pôles de compétitivité. Ensemble, ils mettront sur pied des

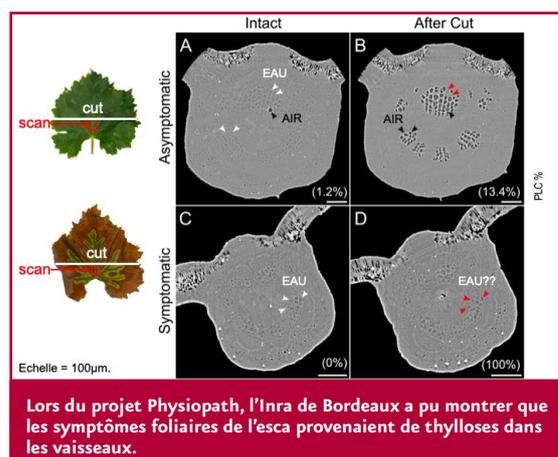
ateliers, afin de mobiliser des start-up et **ébaucher des projets concrets**. Par exemple, un des sujets travaillés pourrait concerner l'**imagerie** et la manière de mettre à disposition des conseillers, des pépiniéristes ou des viticulteurs des outils issus du projet de recherche Vitimage. Des résultats du projet Origine pourraient aussi être mis au service du tri des plants en pépinière et de l'évaluation de la qualité du point de greffe. **La détection des maladies, leur diagnostic, les outils d'aide à la décision** sont d'autres domaines sur lesquels le PNDV2 se propose de travailler.



# 2 Poursuivre l'effort de recherche

Avant de lancer un nouvel appel à projets en 2022, **une grande consultation** va être organisée cette année, par l'intermédiaire des commissions techniques régionales des interprofessions élargies aux différents partenaires. Grâce à ce **travail participatif**, les préoccupations et les besoins régionaux seront précisément identifiés, parmi les 72 facteurs de dépérissement recensés.

L'objectif est de préparer des projets qui intègrent ces problématiques, tout en **associant plus intimement la recherche, les conseillers et les viticulteurs**. À ce jour, le Plan national dépérissement a co-financé 30 programmes de recherche, pour 110 équipes mobilisées.



## DES RÉSULTATS À CONSULTER SUR LE SITE DU PLAN DÉPÉRISSEMENT

Les premiers programmes lancés dans le cadre du PNDV ont produit des résultats marquants. Par exemple, citons les avancées en matière de connaissance épidémiologique de la flavescence dorée, avec la mise en évidence de l'origine européenne des phytoplasmes, présents à l'état endémique dans les aulnes. Une étude locale en Bordelais a montré toute l'importance des collectivités locales et des Gdon pour sensibiliser les non-professionnels à la surveillance et

au traitement de leurs vignes pouvant servir de réservoirs de contamination.

L'origine des symptômes foliaires de l'esca a été élucidée : les panachures si caractéristiques de la maladie sont dues à une réaction de la plante qui produit des thylloses face aux pathogènes. L'utilisation de l'imagerie la plus performante a aussi montré que la taille des vaisseaux de la vigne intervenait dans la sensibilité à l'esca. Côté viroses, plus de 20 nouveaux variants peu

agressifs de court-noué ont été identifiés. La connaissance « intime » de la maladie a fortement progressé : il a notamment été montré que les ceps sont souvent infectés par plusieurs variants du virus, mais la composition de ce virome est stable sur trois ans. Un premier pas vers la production de plants de vignes prémunis contre le court-noué a donc été franchi. Et la liste n'est pas close.

### VOIR PLUS DE RÉSULTATS DE RECHERCHE :

Sur la **flavescence dorée** : [www.plan-deperissement-vigne.fr/recherches/programmes-de-recherche/co-act](http://www.plan-deperissement-vigne.fr/recherches/programmes-de-recherche/co-act)

Sur l'**esca** : [www.plan-deperissement-vigne.fr/recherches/programmes-de-recherche/physiopath](http://www.plan-deperissement-vigne.fr/recherches/programmes-de-recherche/physiopath)

Sur le **court-noué** : [www.plan-deperissement-vigne.fr/recherches/resultats-de-recherche/la-premunion-des-vignes-contre-le-court-noue](http://www.plan-deperissement-vigne.fr/recherches/resultats-de-recherche/la-premunion-des-vignes-contre-le-court-noue)

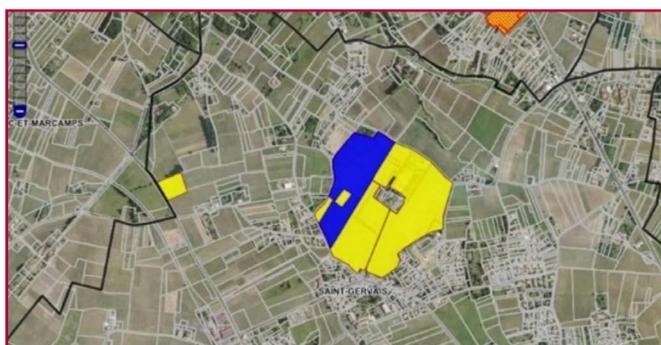
**QUINZE WEBINAIRES** sont programmés jusqu'en juin. À visionner en direct après inscription ou en rediffusion sur le site du **Plan**.

### 3 Construire un centre de ressources « data » national

La nécessité de **mieux organiser** et de **mettre à profit** les nombreuses données produites par l'ensemble de la filière viticole est unanimement partagée. La mise en pratique apparaît toutefois comme un **projet de long terme**. Il s'agit en effet, au préalable, de **localiser et associer des compétences** dans le domaine de la gestion des données.

Pour ce faire, un **appel à manifestation d'intérêt** va être lancé en 2021. Dans un premier temps, trois thématiques de recherche ont été retenues :

- ① qualité biologique des sols,
- ② coordination de l'innovation variétale, notamment les différents programmes régionaux de création de variétés résistantes aux maladies fongiques,
- ③ surveillance des maladies et ravageurs émergents. Ce dernier sujet doit venir en complément et en approfondissement des travaux de la plateforme d'épidémiologie en santé végétale de la DGAL (direction générale de l'alimentation, au ministère de l'Agriculture) et de l'Inrae.



L'infrastructure de données géographiques créée en 2019 doit servir de socle pour construire le centre de ressources.

En parallèle, une **infrastructure de données géographiques** a été créée dans le cadre du Plan national dépérissement en 2019. Cet outil, très puissant, doit servir de socle pour construire le centre de ressources. **Ses trois objectifs au niveau national** : suivre le potentiel de production, détecter et anticiper les risques émergents, assurer un suivi structuré du vignoble. Ce centre de ressources doit aussi **répondre à des besoins régionaux** : grâce à une mise en commun de données, comme la météo, le conseil technico-économique local pourrait être **plus performant** pour accompagner le changement des pratiques phytosanitaires, par exemple.

### 4 Créer un réseau régional de référents du Plan : « les quinze du Plan »



L'animation et la communication seront au cœur des missions des référents régionaux du Plan.

Animer un **groupe de techniciens** sur le thème du dépérissement, **faire circuler les informations**, que ce soit pour faire émerger les besoins régionaux ou pour apporter en région les nouvelles nationales : telle sera la principale mission des « **quinze du Plan** ». Cette équipe de quinze -comme au rugby- sera sélectionnée parmi les influenceurs techniques déjà implantés dans chaque région.

La mobilisation de ces « **ambassadeurs** » régionaux débutera en 2021 et le réseau se construira au fil du temps. Pour les accompagner dans leurs missions, la création d'une **mallette de formation aux méthodes participatives** est prévue. Malgré le contexte sanitaire peu favorable aux réunions, la **communication** avec les vignerons demeure en effet une préoccupation majeure. Les quinze référents auront également pour mission d'**organiser des événements régionaux**, afin de valoriser les résultats acquis.

### 5 Sécuriser la production du matériel végétal en renforçant le partenariat avec les pépiniéristes

Les avancées concernant le matériel végétal constituent un point fort du premier Plan dépérissement. Toutefois, plusieurs dossiers **nécessitent d'être poursuivis**, étant donné leur ampleur. C'est le cas de la **mise à l'abri** du matériel végétal de **pré-multiplication**. Les essais de production de greffons en milieu confiné et la formation vont donc continuer, sous l'égide du groupe de travail rassemblant tous les acteurs régionaux.

Les professionnels viticoles et les pépiniéristes souhaitent aussi continuer le travail engagé, notamment le développement de la **marque collective Vitipeps**. Le PNDV2 accompagnera la **montée en compétences** des pépiniéristes via l'**Académie du plant**. Ces formations sur l'ampélographie et la reconnaissance des dépérissements de la vigne sont un des piliers de la marque.

Enfin, le PNDV2 participera à la **coordination des programmes régionaux** d'innovation variétale, en apportant des outils pour l'échange, l'analyse et le



Le PNDV2 accompagnera la montée en compétences des pépiniéristes via l'Académie du plant.

traitement des données (voir point 3). Une pré-étude sur les acquis concernant le **bois noir** est aussi prévue.



© BIVB

## La gouvernance régionale se construit en Bourgogne

La Bourgogne a fait partie des régions à l'initiative du premier Plan national dépérissement. Son **engagement perdure** aujourd'hui, comment en témoigne la récente **intégration de Thiebault Huber**, vigneron à Meursault et président de la CAVB (confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne), au **conseil de surveillance national** du Plan.

En parallèle, une gouvernance locale est en cours de construction pour le PNDV2. En Bourgogne, **deux lieux d'échange et de décision existent déjà** pour les sujets techniques : la commission technique BIVB/CAVB et le Comité d'orientation régional, porté par les Chambres d'agriculture. Lors de ces rencontres, les **sujets prioritaires sont définis** et sont ensuite traduits dans les appels à projets du BIVB. Les interrogations actuelles portent notamment sur l'**adaptation des porte-greffes** à la sécheresse, le dépérissement du 161-49, la résistance au **court-noué**, la lutte contre l'enroulement...

« À partir des résultats du PNDV, nous avons pour ambition de répondre aux préoccupations régionales, indique Christian Vanier, directeur du BIVB. Plutôt que d'organiser des plateformes d'essai dédiées, **la méthode sera participative**, à l'image de ce qui peut exister en Alsace ou à Bordeaux. Les vignerons ont pour habitude de réaliser des expérimentations. L'idée est de **partager un protocole**, afin d'observer en commun et pouvoir **consolider les résultats**. »

Le PNDV2 va donc prendre une **double forme** : explorer au national des sujets de fonds qui avaient été désinvestis en recherche et répondre localement à des préoccupations de terrain. En ne sous-estimant pas **le temps qui sera nécessaire**. Pour l'expérimentation sur les porte-greffes, par exemple, il faut un minimum de six ans pour disposer des premières observations.



© BIVB



© InterLoire

## Une coordination technique en lien avec le Plan de filière

En Val de Loire, sur le périmètre d'InterLoire, deux conseils professionnels traduisent la volonté politique et les besoins techniques du terrain en actions de recherche et développement.

« La volonté de **mutualiser les ressources** et les sujets techniques au sein du Val de Loire est présente depuis longtemps », indique Olivier Brault, vigneron et président de la commission technique d'InterLoire. Cette volonté se traduit par l'existence d'un **conseil technique de bassin** qui réunit **tous les acteurs** de la région sur le périmètre d'InterLoire : la commission technique de l'interprofession, les principales organisations professionnelles, les financeurs (Draaf, Régions, INAO, FranceAgriMer) et les organismes de R&D (IFV, Esa d'Angers, chambres d'agriculture, lycées viticoles, Vinopôle).

En parallèle, lors de la régionalisation du Plan de filière, **il manquait un lieu de discussion** entre les organisations professionnelles, où se décident les choix de la filière, et les chambres d'agriculture, où s'exercent des compétences au plus proche du terrain. « **Un conseil professionnel du Val de Loire a donc été créé il y a deux ans** », explique Jean-Pierre Gouvazé, responsable relations filière à InterLoire. Ce conseil présidé par l'interprofession, réunit la production et le négoce, mais aussi les chambres régionales d'agriculture, l'Anivin et l'INAO. L'ensemble de ces acteurs a pu **écrire la version régionale du Plan de filière**.

### FORMATION ET INFORMATION

Depuis, ces deux conseils **fonctionnent de manière complémentaire**, car le Plan de filière Val de Loire 2030 a un **lien très fort avec la technique** : le conseil professionnel du Val de Loire **donne des orientations**. Le conseil technique s'en empare pour y **répondre et priorise les actions**. Par exemple, un engagement du plan de filière est de cartographier finement le territoire viticole, afin de mieux envisager les adaptations au changement climatique. Le conseil technique a donc mobilisé la cellule terroirs viticoles de l'IFV.

Le Val de Loire s'est largement investi dans le Plan national dépérissement en participant notamment au **programme de recherche Longvi et aux groupes MiVigne**. « Ces groupes ont bien fonctionné », se félicite Olivier Brault, qui souligne le besoin de formation des viticulteurs et la nécessité de transmettre les informations au plus grand nombre. Le PNDV a aussi été l'occasion d'**associer plus étroitement les pépiniéristes** de la région, qui bénéficient aujourd'hui d'un représentant membre du conseil technique de bassin.